

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 14 janvier 2008 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents : messieurs les conseillers :

Marcel Marchand  
Hugues Girouard  
Michel Larochelle  
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Messieurs les conseillers Marcel Denault et Stéphane Bilodeau sont absents.

### **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2007.
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2007 concernant l'adoption du budget 2008.
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2007.
5. Liste des comptes à payer.
6. Lecture du courrier.
7. Période de questions.
8. Renouvellement de la contribution annuelle à l'ADMQ.
9. Demande d'appui financier soumise par l'Association québécoise des amis du patrimoine.
10. Participation financière au Centre communautaire d'Arthabaska.
11. Demande de contribution financière au loisir des personnes handicapées de la MRC d'Arthabaska.
12. Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme.
13. Autorisation pour la secrétaire-trésorière à payer les salaires des surveillants de la patinoire du parc Léon-Couture.
14. Autorisation à transférer au Comité des loisirs une aide financière reçue à la Municipalité dans le cadre du projet de construction de la patinoire du parc Léon-Couture.
15. Acceptation du permis 2007-12-215 pour une valeur de 4 000,00\$.
16. AFFAIRES NOUVELLES
17. Période de questions.
18. Clôture de la séance.

2008-01-001

### **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Adopté.

2008-01-002

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2007

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est unanimement résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2007 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

Adopté.

2008-01-003

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2007 concernant l'adoption du budget 2008.

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est unanimement résolu que les délibérations de la séance spéciale du 17 décembre 2007 concernant l'adoption du budget 2007 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

Adopté

2008-01-004

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2007.

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est unanimement résolu que les délibérations de la séance spéciale du 17 décembre 2007 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

**Liste des comptes à payer**

070545	219,94\$	Pitney-Bowes	Location compteur postal Janvier à Mars
070546	102,69\$	Société Canadienne Postes	Dist. Bulletin d'information
070547	102,69\$	Société Canadienne Postes	Dist. calendriers collectes
070548	46,56\$	Desfossés Geneviève	Remboursement taxes
070549	61,64\$	Lafontaine Mario	Remboursement taxes
070550	117,34\$	9112-0980 Québec inc.	Remboursement taxes
070551	34,40\$	Normand Champagne	Déplacement pour formation
070552	376,72\$	L'Excellence	Assurance coll. janvier 08
070553	245,22\$	Telus Mobilité	Frais 4 cell. Mike nov. 07
070554	253,66\$	Produits Shell Canada	Essence camions
070555	272,31\$	Télébec	Téléphone décembre 07
070556	1 103,82\$	Receveur Général du Canada	Remises de l'employeur
070557	2 347,09\$	Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur
070558	60,00\$	Refuge Animour Bois- Francs	Cotisation mensuelle
070559	20,00\$	Leclerc Michelle	Réunion du CCU déc. 07
070560	20,00\$	Therrien Marcellin	Réunion du CCU déc. 07
070561	45,58\$	Publications du Québec	Document de références
070562	203,07\$	Buro-Pro	Impression Bulletin d'information et papeterie
070563	52,95\$	Éditions juridiques FD	Mise à jour abonnement Code Municipal
070564	398,83\$	Mounty, Coulombe se.n.c.	Préparation et rédaction règlement
070565	1 854,92\$	Ville de Victoriaville	Ajustement entrées d'eau Année 2007
070566	156,11\$	Marius Marcoux & Fils inc.	Entretien réseau luminaire
070567	356,09\$	Excavation Marc Lemay	Entretien cour Centre Administratif
070568	279,18\$	Exc. Marcel Desrochers & Fils inc.	Nettoyer fossé rangs 7, 8 et 11
070569	39,88\$	Petite caisse – F. Moreau	Frais de poste et divers

070570	450,00\$	Ministre des Finances	Contribution aux victimes d'actes criminels
070571	878,55\$	Infotech Développement	Papeterie annuelle 2008
079174	495,19\$	Moreau Francine	Sem. du 26 nov. au 1 <sup>er</sup> déc.
079175	532,02\$	Désilets Pascale	Sem. du 19 nov. au 1 <sup>er</sup> déc.
079176	495,19\$	Moreau Francine	Sem. du 3 au 8 déc.
079177	532,14\$	Moreau Francine	Sem. du 10 au 15 déc.
079178	483,31\$	Désilets Pascale	Sem. du 3 au 15 déc.
079179	246,67\$	Bérubé Danielle	Sem. du 10 au 15 déc.
079180	591,96\$	Moreau Francine	6 jours de maladie
079181	495,19\$	Moreau Francine	Sem. du 17 au 22 déc.
079182	332,13\$	Désilets Pascale	Sem. du 17 au 22 déc.
079183	59,34\$	Champagne Normand	Sem. du 17 au 22 déc.
079184	2 062,33\$	LeMay Clémence	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079185	971,88\$	Deneault Marcel	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079186	971,88\$	Marchand Marcel	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079187	971,88\$	Girouard Hugues	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079188	971,88\$	Larochelle Michel	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079189	971,88\$	Bilodeau Stéphane	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
079190	971,88\$	Michaud Claude	Salaire 4 <sup>e</sup> versement
089001	548,29\$	Moreau Francine	Sem. du 24 au 29 déc.

2008-01-005

Acceptation et acquittement des comptes

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est unanimement résolu que les comptes dont la liste apparaît ci-dessus, soient acceptés et acquittés.

Adopté

**Lecture du courrier**

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Compte rendu et orientation préliminaire

- Lionel Bernard

Avis de modification de l'orientation préliminaire

- Yves Hamel

Décision

- Yves Hamel
- Municipalité St-Christophe d'Arthabaska

Ministère des Affaires municipales et des Régions

- Confirmation d'un remboursement estimé à 36 900\$ concernant le Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ
- Remboursement du 2<sup>e</sup> versement concernant la taxes d'accise – 42 633\$
- Améliorations apportées aux indicateurs de gestion pour l'année 2008

Le 14 janvier 2008 (suite)

- |  |   |
|--|---|
| Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réception d'une somme de 10 654,22\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles</li></ul>   |
| MRC d'Arthabaska   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Dépôt d'un projet de règlement établissant une rémunération additionnelle au préfet</li><li>• Adoption du règlement numéro 218 déterminant les règles fixant la contribution des municipalités locales à la Corporation de développement économique des Bois-Francis (CLD) pour l'exercice financier 2008</li><li>• Adoption du règlement numéro 219 fixant la contribution des municipalités locales pour l'exercice 2008 aux fins de couvrir le service de la dette résultant du règlement no 209 décrétant un emprunt et une dépense de 19 700 000\$ représentant la participation financière de la MRC d'Arthabaska dans la mise en œuvre et pour l'acquisition du capital-actions de la Société de développement durable d'Arthabaska</li><li>• Adoption du règlement numéro 221 déterminant les règles de répartition des contributions des municipalités locales pour couvrir différentes activités, compétences et dépenses d'investissement de la MRC d'Arthabaska pour l'exercice financier 2008</li><li>• Transmission d'une résolution annonçant l'intention de déclarer compétence à l'égard de toutes les municipalités locales comprises dans son territoire, excluant celui de Victoriaville, dans le domaine du transport collectif de personnes</li></ul> |
| Légion Canadienne, Filiale 86 Arthabaska                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Remerciements</li></ul>   |
| Municipalité de Mont-Saint-Grégoire                                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Demande d'appui concernant une problématique relative au refus du ministère des Transports du Québec de rembourser les coûts des interventions des services locaux de sécurité sur des routes sous la juridiction du MTQ</li></ul>  |
| Ministère de la Justice  | <ul style="list-style-type: none"><li>• 60<sup>e</sup> anniversaire du drapeau du Québec</li></ul>  |

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2008-01-006

Renouvellement de la contribution annuelle à l'ADMQ

Attendu que l'association de l'ADMQ, représentant la directrice générale, invite ses membres à renouveler leur adhésion pour l'année qui commence;

(Suite à la page 1891)

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 2008 à l'association de l'ADMQ pour laquelle la Municipalité consent à demeurer membre actif. Le coût de la contribution annuelle est de 295,00\$ plus les taxes applicables.

Adopté.

2008-01-007

Demande d'appui financier soumise par l'Association québécoise des amis du patrimoine

L'Association québécoise des amis du patrimoine présente aux membres du Conseil une demande d'appui financier qui permettra notamment de payer les dépenses courantes comme les assurances et les frais de téléphonie.

Après discussion, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska accorde une somme de 1 000,00\$ à l'Association québécoise des amis du patrimoine relativement à leur demande d'aide financière.

Adopté.

2008-01-008

Participation financière au Centre communautaire d'Arthabaska

Attendu que lors de l'étude du budget 2008 de la Municipalité, une demande de participation financière par le Centre Communautaire d'Arthabaska a été soumise aux membres du conseil;

Attendu que le Centre Communautaire souhaite le renouvellement de l'aide financière obtenue l'année dernière, soit une somme de 5 000,00 \$;

Après délibérations, sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska accorde un montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$) pour l'année 2008 au Centre Communautaire d'Arthabaska.

Que cette somme soit versée en janvier 2008.

Adopté.

2008-01-009

Demande de contribution financière au loisir des personnes handicapées de la MRC d'Arthabaska

Les membres du conseil prennent connaissance d'une correspondance transmise par l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec. Cette association sollicite chacune des municipalités de la MRC d'Arthabaska à participer au développement d'activités de loisirs adaptés pour personnes handicapées en contribuant à leur programme d'assistance financière pour l'année 2008. Le montant suggéré pour la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska est de 1 500\$. Selon les informations transmises par l'Association, 29 personnes vivant avec une déficience, résident sur le territoire de la municipalité.

Attendu que les membres du conseil sont conscients des besoins en loisir des personnes handicapées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska accorde à l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec une somme totale de 1000,00\$ pour l'année financière 2008.

Adopté.

Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2008-01-010

Autorisation pour la secrétaire-trésorière à payer les salaires des surveillants de la patinoire du parc Léon-Couture

N'étant pas inscrit au ministère du revenu, le président du Comité des loisirs demande aux membres du conseil que les surveillants de la patinoire du parc Léon-Couture soient payés directement par la Municipalité. Un rapport de tous les salaires versés sera produit à la fin de la saison et un remboursement sera fait par le Comité.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à produire les payes des surveillants de la patinoire dûment autorisées par le président du comité des loisirs.

Adopté.

2008-01-011

Autorisation à transférer au Comité des loisirs une aide financière reçue à la Municipalité dans le cadre du projet de construction de la patinoire du parc Léon-Couture

Attendu que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska a reçu un don de 5 000\$ de la Fondation Jacques et Michel Auger;

Attendu que cette contribution est dédiée au Comité des loisirs de St-Christophe d'Arthabaska pour le projet de construction d'une patinoire extérieure située au parc Léon-Couture;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert de fonds de 5 000\$ provenant de la Fondation Jacques et Michel Auger à la Corporation Loisir St-Christophe d'Arthabaska.

Adopté

2008-01-012

Acceptation du permis 2007-12-215 pour une valeur de 4 000\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu d'accepter le permis portant le numéro 2007-12-215 pour une valeur de 4 000\$

Adopté

## AFFAIRES NOUVELLES

### Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2008-01-006, 2008-01-007, 2008-01-008, 2008-01-009, 2008-01-010, et 2008-01-011.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2008.

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

2008-01-013

### Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière